Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 85 (2023)

Heft: 2

Rubrik: Création du Forum de traite

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Création du Forum de traite

Le Forum de traite nouvellement fondé à Zollikofen proposera des formations, de base et continues, aux contrôleurs de machines à traire dès cet automne.

Heinz Röthlisberger

Pour que les machines à traire fonctionnent de façon irréprochable, un contrôle suivi d'un entretien doit avoir lieu au minimum une fois par an, ou tous les deux ans dans le cas des installations d'estive, selon les normes internationales reconnues. Les travaux de contrôle et d'entretien doivent ainsi être menés par un contrôleur de machine à traire doté d'un certificat de capacité. Un changement est intervenu en ce début d'année dans l'instruction et la formation des contrôleurs de machines à traire. Depuis le 1er janvier 2023, l'Association suisse de la machine agricole (ASMA) et la Haute école spécialisée bernoise (HAFL) de Zollikofen (BE) coopèrent dans les domaines des équipements de traite, de la production de traite ainsi que de la formation. Jusque-là, cette formation des contrôleurs de machines à traire était assurée par l'ASMA et Agroscope.

Extension de l'école d'agriculture Rütti

Pour le nouveau Forum de traite, la HAFL renforce ses compétences en matériels de traite et en production laitière. Au niveau de l'école d'agriculture Rütti, l'espace dédié aux équipements de traite va, en collaboration avec le centre de compétences Inforama, être développé, complété et remis à jour, est-il indiqué dans un communiqué commun des deux partenaires.



Le Forum de traite tout juste créé va former des contrôleurs de machines à traire. Photos: Idd

L'instruction et la formation des contrôleurs de machines à traire, dispensées en allemand et français, aura lieu à l'automne 2023 dans ces nouveaux locaux. Les participants suivent deux cours de formations préparatoires sur les compétences de base des installations de traite, la production laitière et les opérations de traite. Au-delà de l'entretien et des contrôles d'installations, d'autres thèmes tels que les mammites, le soin aux onglons et l'hygiène seront abordés.

Une formation de base et continue complète pour les techniciens d'entretien serait la première étape pour analyser les problèmes rencontrés par les clients et vérifier ou ajuster le matériel, est-il indiqué dans le communiqué. Les agriculteurs bénéficient, eux, d'une formation approfondie dispensée par le technicien.

Direction du Forum de traite

Le Forum de traite est dirigé depuis le 1er janvier 2023 par Andreas Niederhäuser. Il dispose d'un solide réseau en tant qu'ancien entrepreneur dans le domaine des équipements de traite et des revêtements de sol. Il dirige les stages de formation et est soutenu par des experts en interne et issus de l'extérieur.

Convention claire au standard de la branche

En Suisse, il n'existe pas de prescriptions législatives relatives à la qualification de l'expert qui assure le montage et l'entretien d'installations de traite. C'est pourquoi le groupement professionnel «Equipements de ferme – Techniques de traite» de l'Association suisse de la machine agricole (ASMA) a travaillé en collaboration avec d'autres institutions du standard de la branche «Montage et entretien d'installations de traite» qui régit, entre autres, les exigences qualitatives indispensables de formation des contrôleurs

de machines à traire avec certificat de capacité. Ceci en tant que complément et aide à la mise en œuvre pour se conformer aux exigences légales. Celles-ci imposent en effet un contrôle annuel de la machine à traire, mais en disent peu sur la manière de le mener précisément. En créant ces normes, la situation devrait être réglementée de façon plus claire et simplifiée pour les producteurs de lait. Le standard de la branche a été mis à jour fin 2021 par les personnes impliquées. Ainsi, les recommandations essentielles sur les systèmes de traite automatisés ont été intégrées dans le standard. Une page du site Internet de l'ASMA donne une liste des contrôleurs de machines à traire qualifiés, qui propose une fonction de recherche selon le code postal, la marque ou le nom. Il est ainsi possible de contrôler si un expert remplit les exigences du nouveau standard et s'il est qualifié de façon adéquate pour l'entretien. Retrouvez davantage d'informations à ce sujet sur le site www.slv-asma.ch, dans deux onglets de la rubrique «Service-Finder».